

PARCOURSUP : fin de campagne 2026

Instruction du 03/09/2026 relative à la fin de la gestion exceptionnelle des démissions et de la phase complémentaire – mobilisation des places vacantes

Délégation régionale académique d'information et d'orientation – site Créteil

Tél : 01 57 02 68 10

Mél : ce.draio-postbac@ac-creteil.fr

Rectorat de l'académie de Créteil

Maison de l'académie de Créteil – Bâtiment Julie-Victoire Daubié

21 rue Julie-Victoire-Daubié – 94010 Créteil Cedex

www.ac-creteil.fr

Texte adressé à mesdames et messieurs les personnels de direction des établissements d'accueil

Références :

- *Calendrier technique de la procédure session 2026 - MAJ 09/07/2026*
 - *Note de cadrage Parcoursup - inscription administrative dans la phase d'admission*
 - *Note de cadrage Parcoursup - la fin de de la phase principale d'admission*
 - *Fil info Parcoursup du 26/08/2026 – mise à jour des données relatives au chef d'établissement*
-

Fin de la phase complémentaire

Comme annoncé dans le calendrier technique Parcoursup, la phase complémentaire s'achèvera le jeudi 10 septembre à 23h59. L'examen des dossiers doit être réalisé au plus tard le mercredi 9 septembre par les formations d'accueil.

Mobilisation des places vacantes

Depuis le 1er juillet 2026, la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES), sous l'autorité du recteur, étudie les dossiers des candidats éligibles et ayant sollicité son accompagnement. Pour chaque candidat, elle propose une admission en lien avec le projet du jeune, les acquis de sa formation antérieure, de ses compétences dans la limite des places vacantes. Comme les années précédentes, la CAES de l'académie de Créteil poursuit son activité au-delà de la fin de la phase complémentaire. **Elle continuera donc à affecter des candidats après le 10 septembre et potentiellement jusqu'au 12 octobre 2026 sur les places vacantes visibles sur Parcoursup.**

Toute inscription dans une formation hors procédure Parcoursup avant le 13 octobre ne pourra être réalisée que de façon surnuméraire et tous les candidats affectés par Parcoursup devront être inscrits.

Afin de permettre, au plus tôt, à des candidats toujours en attente d'une proposition d'admission de poursuivre leur parcours de formation dans l'enseignement supérieur, l'identification des places demeurées vacantes est indispensable.

À cet effet, une mise à jour du tableau de suivi des admissions (site de gestion Parcoursup) est nécessaire, en cohérence avec la BEE de l'établissement (dont l'actualisation est également essentielle), en indiquant les inscrits, les présents et en démissionnant les candidats qui ne se seraient pas présentés sans justification.

Pour ce faire, la procédure à suivre est la suivante :

Rubrique Admission / Suivi des Admissions / Sélectionner la formation / **Total candidats ACTUELLEMENT appelés** / Cliquer sur **le nombre total (ligne jaune lorsque la formation recrute par groupe)** / Une nouvelle page contenant un tableau « Liste des candidats ACTUELLEMENT appelés » est disponible.

- **Pour renseigner les présents** : dernière colonne "**présent**" : inscription administrative effectuée, cliquer sur le bouton **PRÉSENT**.
- **Pour démissionner un candidat**, cliquer sur le bouton **DOSSIER**, *rubrique admission* : Bouton **Non présent (démissionner)**

Une vigilance particulière doit être portée aux candidats dont les résultats définitifs au baccalauréat sont décalés au mois de septembre 2026. Leur proposition d'admission doit être maintenue jusqu'à la publication des résultats.

Sachant compter sur votre collaboration.

La cheffe de la Délégation régionale académique d'information et d'orientation – site Créteil

Élisabeth BOYER